

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions exceptionnelles - Année 2020

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 et du 13 février 2020

E X P O S É

Par délibération en date du 5 janvier 2017, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du Conseil Communautaire du 13 février 2020, les élus ont voté une enveloppe de 15 000 € pour les subventions exceptionnelles allouées aux associations.

Un groupe de travail composé d'élus s'est réuni pour étudier les demandes de subventions exceptionnelles déposées. Considérant les orientations budgétaires 2020 fixées lors du Conseil Communautaire du 13 février dernier, le groupe de travail vous propose d'affecter une partie des crédits comme suit :

Subventions exceptionnelles 2020 :

Thématique / Bénéficiaires	Montant de la subvention Année 2020
SPORTS ET LOISIRS	
Swin golf de Rougé – Championnat de France	1 000 €
CULTURE	
Comité local du Souvenir des Héros de Châteaubriant	1 000 €
Association « Musique aux Champs »	2 000 €
AUTRES	
Jeunes Agriculteurs – Fête de l'Agriculture	7 500 €
Association ARCEL : 35 ^{ème} anniversaire	3 000 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2020 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions exceptionnelles aux associations susmentionnées,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 5 mars 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-211-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020



Le Président,

Alain HUNAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUTL

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
Mme. Jeannette BOISSEAU		X
M. Rudy BOISSEAU		X
Mme Catherine CIRON		X
Mme Michelle COCHET	X	
Mme Valérie COUÉ		X
M. Bruno DEBRAY	X	
M. Bernard DOUAUD	X	
M. Alain DUVAL	X	
M. Jean GAVALAND	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Serge HÉAS	X	
M. Alain HUNAUTL	X	
M. Noël JOUAN		X
M. André LEMAITRE	X	
M. Jean LOUËR	X	
M. Michel POUPART		X

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-211-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020



Le Président,

Alain HUNAUTL